



Un site de la Direction de l'information légale et administrative

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

CONSULTATION DES ANNONCES
ABONNEMENT AUX ALERTES
PUBLICATION D'ANNONCES

■ CONSULTATION DE L'AVIS À PUBLIER AU BOAMP ET AU JOUE N° 12-24407

Vendredi 3 Février 2012

Date d'envoi au service éditeur : 02/02/2012

> Voir l'annonce sous sa forme originale

[Imprimer](#)

[Retour](#)

Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
 Dès publication de cet avis au BOAMP papier, au JOUE ou sur le site BOAMP.fr, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
 En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
 > [Contact client](#)

Département de publication : 75
 Annonce No 12-24407
 Départements de rappel : 33

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

- I.1) **Nom, adresses et point(s) de contact :**
 GIE AGIRC-ARRCO, 16/18 rue Jules César, à l'attention de pelletier Catherine, F-75592 Paris Cedex 12. E-mail : dsi.aoe@agirc-arrco.fr.
Adresse(s) internet :
 Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.agirc-arrco.fr>.
Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :
 auprès du ou des points de contact susmentionnés
Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaire (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :
 auprès du ou des points de contact susmentionnés
Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :
 auprès du ou des points de contact susmentionnés
- I.2) **Type de pouvoir adjudicateur :**
 Autre : Organisme de droit privé à mission d'intérêt général.
- I.3) **Activité principale :**
 Protection sociale.
- I.4) **Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :**
 Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

- II.1) **Description**
- II.1.1) **Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur :**
 nettoyage des locaux GIE Agirc-Arrco.
- II.1.2) **Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :**
 Services.
 Catégorie de services : n°14 Services de nettoyage de bâtiments et services de gestion de propriétés.
 Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services : 16/18 rue Jules César, 75592 Paris Cedex 12.
 Code NUTS .
- II.1.3) **Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :**
 L'avis concerne un marché public
- II.1.4) **Information sur l'accord-cadre :**
- II.1.5) **Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :**
 le présent marché a pour objet l'exécution des prestations de nettoyage des locaux occupés par le GIE Agirc-Arrco
 Il comporte 2 lots.
- II.1.6) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :**
 90911200, 90911300.
- II.1.7) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :**
 Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui
- II.1.8) **Lots :**
 Division en lots : Oui.
- II.1.9) **Variantes :**
 Des variantes seront prises en considération : non.
- II.2) **Quantité ou étendue du marché**
- II.2.1) **Quantité ou étendue globale :**

la description du besoin pour l'appel à candidatures est disponible sur demande adressée à : dsi.aoe@agirc-arcco.fr.

II.2.2) Informations sur les options :

Options : oui.
Description de ces options : concernant le lot 2 uniquement :
Option : enlèvement des déchets concernant le bâtiment administratif.

II.2.3) Recondution :

Ce marché peut faire l'objet d'une recondution : non.

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution :

A compter du : 1.e.r juillet 2012. Jusqu'au : 30 juin 2016.

INFORMATION SUR LES LOTS

LOT n° 1 intitulé : nettoyage des locaux et de la vitrerie sur le site "Jules César", sis 16/18 rue Jules César à PARIS dans le 12ème arrondissement (75 012)

- 1) **Description succincte**
surface des locaux 15.000 mètres carrés et vitrerie 1.250 mètres carrés sur 12 niveaux (6 étages en hauteur et 5 étages de sous-sol)
- 2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**
90911200, 90911300.
- 3) **Quantité ou étendue**
- 4) **Durée du marché ou dates de début/d'achèvement**
A compter du : 1.e.r juillet 2012 Jusqu'au : 30 juin 2016.
- 5) **Information complémentaires sur les lots**

LOT n° 2 intitulé : nettoyage des locaux et de la vitrerie sur le site de Gradignan sis 21 Chemin Plantey à Gradignan (33170)

- 1) **Description succincte**
- un bâtiment administratif principal : surface des locaux 2.000 mètres carrés de plein pied et vitrerie associée ; ainsi qu'un bâtiment administratif annexe de 200 mètres carrés sur deux niveaux avec vitrerie associée ; - un DATA CENTER (centre informatique) de plein pied : la surface à nettoyer est de 500 mètres carrés, car nettoyage des locaux hors les salles techniques ; vitrerie autour du local PC Sécurité et sas d'entrée d'environ 80 mètres carrés ; - Option : enlèvement des déchets concernant le bâtiment administratif.
- 2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**
90911200, 90911300.
- 3) **Quantité ou étendue**
- 4) **Durée du marché ou dates de début/d'achèvement**
A compter du : 1.e.r juillet 2012 Jusqu'au : 30 juin 2016.
- 5) **Information complémentaires sur les lots**

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Modalités de règlement : 30 jours fin de mois à compter de la date reception de la facture et après acceptation des prestations.
Modalités de financement : fonds propres.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Les entreprises peuvent présenter leur candidature sous la forme d'un groupement solidaire, sous réserve du respect des règles relatives à la liberté des prix et de la concurrence.

Une entreprise n'est admise à se présenter qu'une seule fois, soit seule, soit en groupement. En cas de groupement, les attestations et renseignements doivent être fournis pour chaque entreprise.

Si l'offre retenue se porte sur l'offre formulée par un groupement, celui-ci devra impérativement se présenter sous forme solidaire, pour la signature du contrat.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières : non.

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - la lettre de candidature ou l'habilitation du mandataire par ses cotraitants dans le cas de groupements d'entreprises, en utilisant l'imprimé DC 1 ou un document contenant les mêmes renseignements, accompagné le cas échéant des pouvoirs autorisant le mandataire du groupement à signer l'acte d'engagement ;
- la déclaration du candidat individuel ou de chaque membre du groupement intégralement renseignée en utilisant l'imprimé DC 2 ou un document contenant les mêmes renseignements et attestations ;
- en cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés.
Les groupements d'entreprises remplissent l'imprimé DC 1, document unique pour le groupement, chaque membre du groupement le signe et produit les renseignements ou documents demandés en utilisant le formulaire DC 2.

III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - la déclaration mentionnant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures et services semblables à l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
- les bilans et comptes de résultats des trois derniers exercices clos.

En cas de groupement, chaque cotraitant est invité à fournir les deux éléments susvisés.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : le chiffre d'affaires moyen annuel se rapportant à l'objet du marché sur les trois derniers exercices clos, devra être supérieur à 2 500 000 euros (H.T.) pour le Lot 1 et supérieur à 800 000 euros (H.T.) pour le Lot 2.

III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : le candidat devra fournir, pour motiver sa candidature sur le ou les Lot (s) pour lesquels il postule :

- une déclaration indiquant ses effectifs moyens annuels et l'importance du personnel qualifié pour chacune des trois dernières années (répartition par profil (as, aqs, atqs, ce, mp, ma, ea, ca)) ;
 - les certificats de qualification professionnelle : tout certificat professionnel (ou équivalent) adapté à l'objet du marché ;
 - une présentation détaillée de la structure, de l'organisation de la société (dont agence qui aura en charge le suivi du contrat) et de ses partenaires potentiels pour répondre au besoin décrit ;
 - une attestation d'assurance couvrant notamment la responsabilité civile du candidat pour l'année en cours auprès d'une compagnie notoirement solvable ; l'attestation produite devra préciser les limites des garanties que celui-ci a souscrites ;
 - une attestation engageant le Candidat à mettre à disposition du personnel parlant français ;
 - une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années pour des marchés similaires (nettoyage de bureaux pour le lot 1 et de locaux informatiques et bureaux pour le lot 2), indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé ainsi que le nom et les coordonnées d'un contact pouvant être sollicité.
- En cas de groupement, chaque cotraitant est invité à fournir les éléments susvisés.

- Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : - Les effectifs déclarés seront comparés aux effectifs estimés pour chaque Lot ;
- les qualifications des personnels du Candidat seront comparées aux besoins pour chaque Lot :
- ☑ Répartition des effectifs par profil (as, aqs, atqs, ce, mp, ma, ea, ca)
- ☑ attestation engageant le Prestataire à mettre à disposition du personnel parlant français ;
- ☑ habilitation nacelle pour le Lot 1
- les candidats possédant des certificats de qualifications professionnelles seront privilégiés (QUALIPROPRE, adhérent GIFEN, carte professionnelle, ISO 9001,...)
- la structure de l'entreprise et de l'agence chargée du suivi du contrat sera analysée et comparée aux besoins,
- les plafonds de garantie des assurances des candidats seront analysés et comparés aux risques
- les références du Candidat devront correspondre aux types de sites et prestations demandées pour chaque Lot.

III.2.4) **Marchés réservés :**

Non.

III.3) **CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES**

III.3.1) **La prestation est réservée à une profession particulière :**

La participation est réservée à une profession particulière : non.

III.3.2) **Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :**

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : Non

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) **TYPE DE PROCÉDURE**

IV.1.1) **Type de procédure :**

Restreinte.

IV.1.2) **Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :**

Nombre minimal envisagé : 5. Nombre maximal : 6.

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : les critères sont énoncés dans les paragraphes :

- capacités économiques et financières (lii.2.2)

- capacités techniques (lii.2.3)

Du présent avis de marché.

Les candidatures seront analysées séparément pour chacun des 2 lots du marché.

IV.1.3) **Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :**

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : non.

IV.2) **CRITÈRES D'ATTRIBUTION**

IV.2.1) **Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. valeur financière, il sera particulièrement pris en compte les éléments suivants : le montant forfaitaire (avec ou sans option) ; la cohérence et la décomposition du prix forfaitaire ; le bordereau de prix unitaires. Pondération : 40.

2. valeur technique : la qualité et l'adéquation de l'organisation et des moyens proposés : organigramme proposé, interlocuteurs ; organisation des permanences demandées : équipe, qualifications et fonctions ; modalités d'inspection (contrôle qualité) et de formation du personnel sur site ; moyens techniques mis à disposition du personnel sur site ; cohérence de la sous-traitance ; la présentation, la clarté du dossier et les précisions apportées ; la responsabilité sociale des entreprises (rse) en regard de la politique de développement durable de l'entreprise soumissionnaire. Pondération : 60.

IV.2.2) **Enchère électronique :**

Une enchère électronique sera effectuée : non.

IV.3) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :**

MGX2012-01.

IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :**

Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Non.

IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif :**

IV.3.4) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

5 mars 2012 - 17:00.

IV.3.5) **Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :**

IV.3.6) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

Langue(s) officielle(s) de l'UE : français.

IV.3.7) **Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

Durée en jours : 90 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.8) **Modalités d'ouverture des offres :**

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) **RENOUVELLEMENT :**

Il s'agit d'un marché renouvelable : non.

VI.2) **INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE :**

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

VI.3) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :**

a ce stade les candidats sont invités à présenter leur candidature pour 1 ou les 2 lots du marché.

Le dossier de candidature doit être adressé selon les instructions mentionnées au document "description du besoin pour appel à candidatures", disponible sur demande à l'adresse : dsi.aoe@agirc-arcco.fr

Le pli doit notamment mentionner : "Ne pas ouvrir par le service courriers - consultation nettoyage"

Les critères d'attribution seront précisés dans le cahier des charges qui sera communiqué aux candidats retenus.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 2 février 2012.

VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal de Grande Instance, 4 boulevard du Palais, F-75001 Paris. Tél. (+33) 1 44 32 51 51. Adresse internet : <http://www.tgi-paris.justice.fr>.

VI.4.2) **Introduction des recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction des recours : 16 jours calendaires à compter de la notification du refus.

VI.4.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours :**

VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :**

2 février 2012.

Éléments de facturation :

Numéro de bon de commande d'insertion au BOAMP : **MGX2012-01**

Libellé de la facture : GIE AGIRC-ARRCO Direction Contrôle gestion 16/18 Rue Jules César Cedex 12, F-75592 Paris.

Classe de profil : Déb. privés - Pers. morale

Classification des produits :

- Services fournis principalement aux entreprises
-

[Imprimer](#)[Retour](#)

CONS2252597



[> Informations légales](#)